

Ainsi, penserait-on qu'un haut personnage ecclésiastique va jusqu'à exploiter la consonnance italienne de son nom pour décider le Sacré-Collège à lui accorder une confiance qui serait refusée au porteur d'une appellation gauloise.

Les émissaires circulent sans relâche entre Rome et le Canada; les courriers et les courtiers d'évêché ont pris la place des courriers du Cabinet et sous la coupole de la Cathédrale de Montréal se redigent des ultimatums et des mémoires destinés à influencer le Saint-Siège.

Car on ne peut pas se douter combien ils tiennent aux honneurs ces petits prélat, grandis si vite et auxquels la mitre ne suffit plus mais qui aspirent à coiffer de rouge leur chef minuscule, qui trouvent trop modeste la violette et trop mesquine la charge de présider aux destines d'un archidiocèse comme celui de Montréal.

Eh non, c'est la pourpre cardinalice qu'il faut à ces rejetons précoces de la poussée et de l'intrigue.

On se rappelle le cri de surprise qui accueillit la nouvelle du choix accompli au sujet de Montréal, il y a un an environ. Croyait-on qu'il fut possible d'assister à un tour de passe passe aussi scandaleux, à cet oubli des vieux et légitimes travailleurs de la cause et de la religion catholique dont la masse pieuse espérait si bien voir récompenser les travaux par un légitime honneur.

Allons-nous assister à pareil spectacle, à semblable violation des lois de la reconnaissance et de la juste rétribution?

Nous croyons que non, et nous allons suivre la chose.

CATHOLIQUE.

Le parti libéral continue la série de ses nominations remarquables. Le banc judiciaire sera désormais décoré par la présence de M. Achille Carrier. Nul doute que le nouveau juge portera la toge avec toute l'élégance qui le caractérise.

Mgr Bruchesi va-t-il nous dire ce qu'il pense des journaux qui vantent la cartomancie.

CES EXEMPTIONS.

Ga y est!

La Patrie se range avec *La Minerve* en faveur du maintien des exemptions des taxes. Ça force un peu. L'organe de M. Tarte a commencé par reprocher au journal de M. Nantel d'aller trop loin dans la voie des excommunications; mais enfin il est rentré dans le ton. *La Patrie* qui a réglé la question des écoles du Manitoba à la satisfaction de tout le monde, veut maintenant nous apitoyer sur le sort "des communautés religieuses qui ne font jamais de cabale politique." C'est imprimé en toutes lettres.

C'est un joli triomphe pour Mgr Bruchesi. Il faut dire que notre archevêque ne néglige pas les journaux. Il avait préparé à leur intention un rapport complet du petit speech qu'il est allé faire devant la commission pour la revision de la charte et il a bien recommandé aux reporters de ne pas en omettre un seul mot.

Ce manifeste sera aujourd'hui de texte aux bons journaux. On admettra que les arguments ne sont pas forts.

On prétend d'abord que la ville peut se procurer les revenus dont elle a besoin autrement qu'en taxant les communautés. Parfaitement. Le trésor de la ville serait-il plein à déborder, qu'il faudrait encore songer à faire disparaître un système abusif de priviléges.

La ville ne vient point en mendiant frapper à la porte des communautés; elle se propose d'exercer son droit et de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Elle se propose de dire aux communautés: vous voulez garder de vastes terrains dans le centre de la ville tandis que la population est refoulée vers de lointains faubourgs; vous vous amusez à cultiver des choux sur des lots qui valent deux ou trois dollars le pied; vous entourez ces lots de hautes murailles afin que le public ne jouisse même pas de la vue sur vos jardins; vous agissez ainsi dans un but de spéculation, escomptant la hausse des terrains par suite des progrès de la ville; c'est votre droit de propriétaire; mais vous allez payer comme tous les autres propriétaires.

Alors les communautés commencent à crisper.